

Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques

Un appel de l'industrie des services financiers en faveur d'une divulgation accrue d'information pour mieux gérer l'impact des changements climatiques
Document signé par 31 institutions représentant des actifs sous gestion d'environ 1,2 billion de dollars canadiens et soutenu par 13 organisations fournissant leur appui de principe

Nous, institutions financières signataires de cette déclaration, appelons les sociétés cotées en bourse au Canada à s'engager dans la divulgation accrue d'information sur les risques auxquels elles sont exposées en matière de changements climatiques ainsi que sur les mesures qu'elles prennent pour les gérer. Ces informations sont essentielles pour permettre aux investisseurs de mieux évaluer les risques extra-financiers auxquels sont exposés les portefeuilles d'investissements, pour concevoir des stratégies de placements adaptées aux nouvelles réalités climatiques et pour prendre des décisions financières soutenues par ces analyses.

À l'heure actuelle, les investisseurs actifs sur le marché canadien disposent de données insuffisantes sur l'exposition aux changements climatiques des sociétés dans lesquelles ils peuvent investir. Sans une divulgation adéquate des risques liés aux changements climatiques, l'évaluation de la résilience du modèle d'affaire d'une société ou des impacts sur ses actifs ne peut être correctement intégrée dans des thèses d'investissement. Cette situation n'est pas optimale et appelle au changement. Dans un nombre croissant de régions du monde, nous constatons une évolution des pratiques de divulgation des sociétés cotées en bourse caractérisée par une plus grande transparence en ce qui a trait aux risques posés par les changements climatiques, à leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur performance environnementale.

Des cadres de divulgation sur les risques liés aux changements climatiques ont été adoptés par différentes autorités réglementaires et sont proposés par différents organismes internationaux. En tant qu'investisseurs institutionnels, nous appelons les sociétés cotées en bourse au Canada à se doter d'un cadre de divulgation rigoureux assurant la transparence quant aux risques liés aux changements climatiques. Le «Task Force on Climate-Related Financial Disclosure», plus communément appelé «TCFD» est un exemple de l'effort effectué au sein de la communauté internationale pour développer un cadre cohérent et utile de divulgation de données financières liées aux changements climatiques dans le but d'aider les institutions financières à mesurer et à gérer ces risques.

L'industrie des services financiers a un rôle important à jouer dans la lutte aux changements climatiques. Par la présente, nous souhaitons témoigner de notre soutien aux efforts déployés à l'échelle mondiale en faveur d'une économie plus respectueuse de l'environnement et pour faciliter un mode de développement économique

durable et faible en émissions de GES. Nous croyons qu'une action concertée entre les parties prenantes est nécessaire afin de diminuer les émissions de GES et assurer une bonne transition énergétique, dans le but de mieux pallier les risques que cette menace fait peser sur la réalisation des rendements financiers à long terme attendus par nos membres, nos bénéficiaires, nos clients et autres parties prenantes.

Ce que peuvent faire les institutions financières pour lutter contre les changements climatiques

Tout en respectant nos responsabilités de fiduciaires, nous, les institutions financières signataires, nous engageons à :

- Encourager les sociétés cotées en bourse au Canada à se doter d'un cadre de divulgation d'informations relatives à leur exposition aux risques liés aux changements climatiques;
- Accroître notre capacité à mesurer les risques et opportunités que présentent les changements climatiques pour nos portefeuilles de placements, d'investissements ou de financements et, lorsque approprié, les intégrer à nos processus décisionnels;
- Identifier et évaluer des opportunités de placement et d'investissement faibles en émissions de GES ou favorisant la transition énergétique qui satisfont nos critères et se conforment à nos politiques de placement et d'investissement et qui favorisent l'atteinte de nos objectifs de rendement ajusté pour le risque;
- Collaborer avec les sociétés dans lesquelles nous investissons afin de les accompagner dans la gestion de leurs risques climatiques.

Le défi de faire croître l'économie mondiale de manière durable tout en réduisant les impacts sur le climat nous incombe à tous. Une meilleure transparence dans la divulgation d'informations pertinentes et de qualité liées aux changements climatiques est une clé importante pour y parvenir.

Signataires



Appuis de principe

